

Communauté de Communes de Charente Limousine

8, Rue Fontaine des Jardins
16 500 CONFOLENS

Tél : 05.45.84.14.08
Fax : 05.45.85.58.38

SEANCE DU BUREAU Jeudi 16 Juillet 2020

L'an deux mille vingt, **le 16 juillet**, les membres du bureau communautaire de la Communauté de communes de Charente Limousine, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par la Président, conformément aux articles L5211-10 du Code Général des collectivités territoriales et au vu de la délibération du 15 juillet 2020 donnant délégations au Président et bureau communautaire.

Ordre du jour

1. **Fixation d'un tarif pour la location d'un terrain nu du domaine privé de la Communauté de communes de Charente Limousine**
2. **Gratuité des cinémas pour les habitants de Charente Limousine de moins de 16 ans.**

Contrôle du quorum

Titulaires : Monsieur Philippe BOUTY, Monsieur Fabrice POINT, Monsieur Jean-Luc DEDIEU, Monsieur Jean Noël DUPRE, Monsieur Benoit SAVY, Monsieur Benoit GAGNADOUR, Madame Nathalie LANDREVIE, Manuel DESVERGNE, Monsieur Jean Marie TRAPATEAU.
Excusés : Madame Sandrine PRECIGOUT, Monsieur Eric PINAUD.

1. Fixation d'un tarif pour la location d'un terrain nu du domaine privé de la Communauté de communes de Charente Limousine

Del2020_175

La location de terrains nus du domaine privé de la Communauté de communes, hors zones industrielles, artisanales ou d'habitation, est fixée à 130 € euro HT par hectare et par an.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- **Adopte** le tarif de 130 € HT par hectare par an pour la location d'un terrain nu appartement au domaine privé de la Communauté de communes ;
- **Autorise** le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente décision.

La présente délibération du Bureau Communautaire peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le tribunal administratif de Poitiers

Voix pour	9	Voix contre		Abstentions	
------------------	----------	--------------------	--	--------------------	--

2. Gratuité des cinémas pour les habitants de Charente Limousine de moins de 16 ans

Del2020_176

Les lieux de culture du territoire, et particulièrement les cinémas, ont été impactés par la crise du COVID 19. Parallèlement, la Communauté de communes porte un programme d'animations estivales à destination des jeunes de Charente Limousine, pour l'été 2020 et à un tarif modique pour l'utilisateur.

Afin de contribuer à la relance du secteur de la culture, et permettre aux jeunes de profiter d'une offre culturelle accessible, il vous est proposé la prise en charge par la Communauté de communes de Charente Limousine des entrées des jeunes de moins de 16 ans, de Charente Limousine, pour les cinémas le Vox à Chasseneuil, et le Capitole à Confolens, pour la période s'étendant du 14 juillet au 31 août 2020.

Cette prise en charge se traduira donc par la gratuité des entrées pour les jeunes de moins de 16 ans.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la prise en charge des entrées des jeunes de moins de 16 ans de Charente Limousine, pour les cinémas le Vox à Chasseneuil et le Capitole à Confolens, pour la période s'étendant du 14 juillet au 31 août 2020 ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision.

La présente délibération du Bureau Communautaire peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le tribunal administratif de Poitiers

Voix pour	9	Voix contre		Abstentions	
------------------	----------	--------------------	--	--------------------	--